

COMITÉ DIRECTEUR DU 9 JUILLET 2022

Club aviron de Narbonne

Présents : Josy Brégal, Catherine Cabanis, Jean Christophe Cabirol, Alexandre Delcassé, Muriel Lebreuil, Bertrand Lacapere, Henry Piton, Luc Poncelet, Marie Sabah, Delphine Sigal, Xavier Smith, Laurence Télouob, Josiane Velay

Invité : François Meurillon

Absents excusés : Rémi Bousquet – Max Farenc - Anthony Legeay – Jean Pierre Lherm – Bénédicte Mazières - Jean Charles Olivan – Julien Housset

Absent : Mathieu Lucchini

13 personnes : Quorum atteint

Faits marquants du 1^{er} semestre :

- On remarque une reprise du Covid – vigilance de mise
- Hudson 8 et double de la ligue grêlés à Vichy – le 8 va être réparé (sans résine injectée)
- La commission sportive s’est réunie : calendrier publié fin mai – il sera actualisé régulièrement
- Acquisitions de bateaux mer supplémentaires (flotte ligue) : 3 quatre – 1 double
- Le conseil régional avait été sollicité par la ligue pour des bouées en mer : c’est chose faite et plusieurs clubs ont bénéficié de cette attribution. Concernant les lests voici quelques indications :
 - o Pour la grosse bouée : 25 kg de lest + 10 kg sous la bouée
 - o Pour la frite : 15 kg de lest + 5 kg sous la bouée
- 3 bateaux “flotte ligue” pour la pratique du para-aviron sont arrivés au mois d’avril et les pelles sont arrivées le 8/07/2022 – stockage pour le moment au Pôle à Toulouse
- Championnats de France : beaucoup de problèmes climatiques, seuls Agde et Cazaubon réalisés « sans soucis »
- Championnats à Agde : la mise à disposition de la flotte des bateaux de la ligue au Cap d’Agde a bien été perçue et a pu bénéficier à de nombreux clubs de la ligue
- Championnats J14 : Pas de podiums pour l’Occitanie mais des places de finalistes (Av Beaucaire, Av Toulousain)
- Championnats J16 : médaille de bronze pour le 4 barré J16 filles de l’Aviron Toulousain

- Médailles U23 : le 4- hommes et le 2X filles de l'Aviron Toulousain terminent 2èmes.
- Bienvenue à Catherine et Bertrand : 1^{er} comité directeur
- Catherine est médecin (gynéco en retraite active) et rame à l'émulation nautique à Toulouse – elle a fait un DU sur les soins en cancérologie – membre du CA de l'émulation. Très intéressée par le domaine santé.
- Bertrand rame également à l'émulation, fait de l'aviron en mer à Arcachon et Claouey – médecin cardio. Intéressé pour actions conseil/prévention en ligue.

Après cette introduction, Luc souhaite en cette période de stages faire un rappel sur la sécurité :

- il est nécessaire de posséder un permis pour l'usage de bateaux ayant au moins une puissance de 6 CV –
- il est essentiel de ne pas laisser une personne seule sans expérience sur la manipulation d'un moteur de canots en sécurité sur un plan d'eau.
- il est obligatoire d'utiliser le coupe-circuit
- Concernant l'encadrement il doit être réservé à des personnes possédant au moins un diplôme d'initiateur, formées et accompagnées en club
- En régate : des secours doivent être prévus sur l'eau et à terre – ces personnes sont indépendantes de la gestion de la régate ou des arbitres

Luc rappelle que pour les permis (bateaux et remorques) des aides financières de la ligue existent.

1 - Approbation du dernier compte rendu

Des corrections à faire sur la formation banc fixe

Concernant la régate de Noël :

- un courriel sera envoyé à Moissac dans la continuité de l'alternance avec Fenouillet
- pour l'organisation de la tête de rivière inter régionale de novembre un courriel sera envoyé au CD 82 pour voir si possibilité sur Moissac, Montauban ou Grisolles afin d'assurer l'alternance des ligues demandée par la Ligue Nouvelle Aquitaine

2 - Sportif

Mise à jour du calendrier :

Almayrac : 1 journée le dimanche (9 octobre) et sur 1500 mètres et uniquement pour les rameurs qui souhaitent la sélection en ligue – l'arrivée sera au club

Catégorie: J18 – J16 et séniors

Réunion des délégués prévue en visio la veille
Le calendrier sera mis à jour

Règles de sélection Coupe de France 2022 :

Type de bateaux : 8-, 4 de couple – 4 de couple mixtes : la ligue va privilégier les 4.
Les séniors ne seront pas pris en charge par l'organisation coupe : la ligue pourrait prendre en charge l'hébergement (sous tente et dortoir). Le déplacement sera à la charge des séniors.

Pour le stage : cf procédure de trésorerie

Stage St Nicolas du 27 au 30 Août : stage – hébergement sous tente – les convocations sont en cours de préparation au niveau des CTS

Comité directeur en septembre suite au colloque du 11 septembre pour compléter la 2^{ème} partie du calendrier

3 - Formation

✓ Formations à venir :

IFAM : 1^{er} et 2 octobre – Marie Hatterer sera en doublon avec Antony Legeay pour sa formation

Il faudrait prévoir une 2^{ème} session – se rapprocher de Julien Housset qui labellise les formateurs et caler une 2^{ème} date

✓ Formations en cours :

Banc fixe : les formations se terminent

✓ Souhaits de formation :

Josiane Velay demande s'il est possible de faire une formation handi. Elle s'est renseigné : c'est à la ligue à en faire la demande à la FFA, Guilhaine Marchand est d'accord il lui faut une salle

Le contact à la FFA serait Hélène Gigleux : les CTS prendront contact auprès de la personne ressource (suite aux mouvements de personnel FFA cela reste à définir)

Crew Timer : une formation/mise à niveau des clubs est nécessaire – 2 formations en présentiel une côté ouest et une côté est. Cette formation sera proposée à toutes personnes qui souhaitent se familiariser et/ou se perfectionner avec le logiciel, pour chronométrer lors des différentes manifestations.

4 - Commission sport santé et handicaps

C'est le 1^{er} comité directeur pour les médecins élus lors de la dernière assemblée générale de la ligue :

- Catherine est médecin (gynéco) et rame à l'Emulation à Toulouse - elle a fait un DU sur les soins en cancérologie - elle est membre du CA de l'émulation
- Bertrand rame à l'Emulation, il fait de l'aviron en mer à Arcachon - médecin cardio

Concernant la présidence de la commission, ils en assureront la co-présidence.

Un tour de table des personnes présentes permet de présenter les membres du comité directeur présents - Luc présente les missions des CTS (décrites ci-dessous)

Pour Catherine : on se doit d'être au service des différents clubs, prendre contact avec les clubs, suivre ce qu'il s'y passe au niveau de l'aviron santé, quels sont les clubs qui ont des coaches aviron santé, la notion de « sport santé bien être »

Luc : sensibiliser les publics (venir lors des stages) - on peut aussi organiser un séminaire si cela leur parle

Josiane Velay : ce serait bien que la FFA «assouplisse» la formation coach santé afin de la rendre accessible aux encadrants bénévoles (actuellement : cette formation n'est accessible qu'aux BPJEPS ou CQP)

Constitution de la commission : Josiane Velay (Balaruc) - Zoubida Dali (Carnon) - Yvette Fénié (Bressols)

5 - Convention territoriale

La ligue a été relancée par Hélène Gignoux mais nous n'avons pas été destinataire du mail initial.

Cette convention territoriale définit les objectifs et rôles des ligues, comités départementaux et clubs

A suivre ...

6 - Missions des CTS - Préparation de la rentrée - Colloque

Missions des CTS :

Julien sera à 70% sur la ligue à compter du 1^{er} septembre

François : évolution de ses missions - à cette heure rien n'est validé - il a souhaité arrêter l'encadrement national - le Pôle France est mis en sommeil (la stratégie du Haut Niveau n'est pas sur Toulouse) - le DTN lui a proposé de reprendre

administrativement le poste de Michel à 30% : stages de perfectionnement – visites dans les clubs – d’autres missions à définir avec le comité directeur de la ligue
François est satisfait de travailler avec Julien et avec les TSR.

Michel Colard : part à la retraite au 1^{er} septembre – son poste est ouvert mais pas de candidat.

Julien et François : 1 ETP – il manque 0,3 ETP (équivalent temps plein)

Colloque de la rentrée : va permettre de présenter le calendrier et les choix qui ont été faits

Sera proposé à la commission sportive élargie (entraîneur(e)s et bénévoles en charge de l’encadrement)

Au programme : la sécurité – programmation entraînements – temps de parole réservé aux personnes présentes pour recueillir leurs problématiques – convention collective il serait temps de revoir ce cadre qui n’est pas adapté à l’aviron – réflexion qui doit être remonté à la FFA

Lieu : Castelnaudary (maison des associations)

7 – Actualité des commissions

✓ Loisirs Randonnée

Pas de réunion en présentiel

Il est programmé un atelier réglage de bateaux (contact aviron biterrois)

Vogalonga 2023 : Véga ne peut prêter que 2 bateaux – Josiane demande si la ligue peut prendre en charge l’acompte (360 €TTC) – il lui ai répondu que ce n’est pas une action ligue – c’est donc à un club d’assurer cette charge.

Luc propose à la commission une « découverte des bateaux de compétition » - la date reste à fixer

Brevets d’aviron de mer 1 et 2 passés à Balaruc et La Grande Motte (les candidats de chaque club sont validés par l’autre club) : 12 participants

Le Muc s’est positionné ainsi que Carnon pour l’organisation d’une prochaine session.

✓ Banc fixe

Ecrit : QCM de l’initiateur fédéral aviron banc fixe ce 9 juillet matin

La manifestation Le Mérignac se déroulera le 23 juillet au Barcarès, elle est aussi le support de l’Open d’Occitanie Beach Rowing

Formation : travail sur un livret initiateur banc fixe – création du niveau éducateur

✓ Communication

Bonne animation des réseaux sociaux

Les combi restent à l'identique des années précédentes – constat fait qu'elles sont portées très souvent par les jeunes

Un contact pourrait être pris avec « Vestiaire Officiel » pour diversifier et modifier l'offre ligue

Les flammes et banderoles ligues sont présentes sur les régates. Il faut maintenant avancer sur l'arche

✓ Arbitrage

37 jours d'arbitrage -répartis en 28 jours Rivière et 9 jours Mer (dont 2j. en BF) -

La mer réclame moins d'arbitres que la rivière mais le secteur Est est trop éloigné de l'Ouest pour bénéficier des régates rivière.

Ceci crée un déséquilibre entre les deux secteurs pour la participation en rivière.

Moyenne en jours arbitrés par chacun: de 4 à 21 jours pour le secteur Ouest, de 1 à 13 pour le secteur Est.

Trois stagiaires inscrits en 2022 et une stagiaire arrivée de Picardie

- 2 commissaires sont validés arbitres mer à Salses - et 2 commissaires rivière validés commissaires mer.

Il est rappelé que pour les régates de club ou de ligue un arbitre peut également ramer (interdit au niveau national)

✓ Scolaire et universitaire

Pas de finale rame en 5ème

Pas de championnats universitaires sur décision du directeur FFSU de Toulouse

Création d'une seule université fédérale à Toulouse avec fusion des associations sportives

8 - Organisation des manifestations (réflexion sur les coûts pour les clubs et pour les organisateurs)

Pour l'indoor : envoyer le cahier des charges

Constat : les coûts par régata sont de l'ordre de 1000 € (dont carburant et secours) – la ligue aide sur la base du forfait indiqué dans la procédure de trésorerie, voir aussi les aides des comités départementaux. En 2022 : la ligue prend en charge la totalité des secours, le delta étant considéré comme une aide exceptionnelle.

Pour les clubs : il y a également le coût du transport

Conditions météo: quelle anticipation possible ?

Il est proposé de prendre une première décision l'avant-veille (48 heures avant) avec l'avis de l'organisateur. Il sera pris l'avis des locaux pour compléter la décision.

Quand la manifestation a débuté : réunion le matin et suivi tout au long de la régates en standard avec le comité d'équité (cf. texte/codes des régates)

Les manifestations n'étant pas payantes (à ce jour en ligue) : il n'y a donc pas un « service » rendu

Les coulisses :

Etat des lieux : sur certaines manifestations hors ligue les coulisses sont payantes

Rappel : le fait de faire payer les coulisses a déjà été acté en AG pour les manifestations ligue (non appliqué à ce jour)

- Décision de facturer ces 2€/coulisse sur les régates du chemin de sélection. En 2022-2023 cela concernera Almayrac en octobre 2022, l'open d'aviron indoor, Almayrac en mars 2023.

9 - Emploi

A ce jour 2 candidats - le bureau va recevoir les candidats

Après un rappel de la fiche poste, les deux profils sont présentés de façon anonyme

10 - Assemblée générale 2023 : date et lieu

4 février 2023

Lieu à définir

11 - Questions diverses

Question posée par Josiane pour les randos : Pas de « pack » Véga pour la mer

Section universitaire : Sébastien Vielledent souhaite que les CTS ne s'occupent plus des sections universitaires - la moitié des personnes du Pôle ont été écartés en raison de la modification des critères : ces personnes vont se positionner sur la section universitaire (35 candidatures reçues au pôle qui vont ripper sur la section universitaire) - il va falloir quelqu'un qui s'occupe « officiellement » de la section universitaire